



Communiqué

Place de l'Europe: un réaménagement adapté face à l'évolution du m3

Suite à l'évolution du projet du métro m3, la Municipalité adapte le projet de réaménagement de la place de l'Europe.

Dans le cadre de la transformation de la place de l'Europe en une interface de mobilité majeure au centre-ville, la Ville ajuste le projet de réaménagement en raison de l'abandon de la station du métro m3 au Flon. Cette évolution modifie la stratégie initiale du projet qui se concentre désormais exclusivement sur la place de l'Europe, en lien direct avec la mise en service du tram prévue dans le courant du second semestre 2026.

Une nouvelle approche pour l'avenir de la place

La récente évolution du projet du métro m3 qui ne sera plus raccordé à la station au Flon, a conduit les réflexions relatives au réaménagement de la place à une nouvelle approche. Les travaux de réaménagement ne visent plus la coordination avec l'arrivée du m3 et devront désormais être achevés dans le courant du second trimestre 2026 avant la mise en service du tram. Compte tenu de ce nouveau calendrier, la stratégie d'un aménagement en deux-temps initialement prévue n'est plus envisageable et doit être abandonnée au profit d'une réalisation plus pérenne.

Un lieu plus agréable et respectueux de l'environnement

L'avant-projet s'appuie sur les orientations du concours d'idées organisé en 2022. Il vise à intégrer harmonieusement la nouvelle interface du tram tout en optimisant la gestion des flux des usagères et des usagers, afin de créer un espace public moderne et accueillant. Comme l'explique Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité, « La mise en service du tram en 2026 représente une avancée majeure pour l'accessibilité au centre-ville. En intégrant plus de végétation et en repensant les espaces publics de la place de l'Europe, nous offrons aux usagères et usagers un lieu plus agréable et adapté aux défis de demain, tout en garantissant une interface de mobilité fluide et efficace ».

L'aménagement privilégie un équilibre entre convivialité, accessibilité, fonctionnalité et végétalisation, offrant ainsi une place plus agréable et respectueuse de l'environnement. L'extension des talus verts existant donnera naissance à un vaste espace paysager semblable à un « jardin urbain ». À proximité de la station du tram, trois pins sylvestres rappelleront l'architecture végétale de la ligne. Des assises supplémentaires seront installées afin de créer des espaces de détente pour les utilisatrices et utilisateurs des transports publics. Enfin, un revêtement de sol adapté permettra de garantir la durabilité de l'ensemble, contribuant à un cadre plus agréable et verdoyant.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 18 mars 2025